

20250507 Libération

https://www.liberation.fr/societe/education/nos-eleves-dormaient-sous-des-ponts-un-lycee-parisien-se-mobilise-pour-que-ses-eleves-ne-retournent-pas-a-la-rue-20250507_3KW7LMDJPFEWHCZEEPTZIWVDM/

«Nos élèves dormaient sous des ponts» : un lycée parisien se mobilise pour que ses élèves ne retournent pas à la rue

Solidaires, des parents d'élèves et des professeurs de la cité scolaire Jacques-Decour se mobilisent pour loger de manière pérenne les mineurs à la rue, mais se sentent bien seuls. Une cinquantaine de personnes ont manifesté mardi 6 mai devant l'établissement, afin de demander aux pouvoirs publics des réponses et de l'aide.



Après avoir occupés la Gaîté lyrique pendant trois mois, de nombreux mineurs isolés se sont retrouvés à la rue, dont plusieurs élèves du lycée Jacques-Decour. (Romuald Meigneur/SIPA)
par [Margot Sanhes](#)

Le son des casseroles et les slogans scandés dans les mégaphones s'entendent à plusieurs mètres du collège-lycée Jacques-Decour, dans le IXe arrondissement de Paris. Une petite cinquantaine de personnes s'y est réunie mardi 6 mai. Sur les banderoles, des revendications : «*Un toit, une école, pour tous les mineurs d'ici ou ailleurs.*» Au sein de la cité scolaire, plusieurs élèves n'ont pas de solution d'hébergement pérenne.

«*Nous avons de plus en plus d'élèves qui s'endorment en classe car ils n'ont pas pu dormir dans des conditions décentes. Ça devient délirant*», s'indigne la professeure de français Milène Brovelli, en sortant son téléphone de sa poche. Sur l'écran, une vidéo envoyée par la mère d'un de ses élèves de cinquième. Les souris du centre d'hébergement d'urgence dans lequel la famille vit ont grignoté les devoirs.

Alhassane a 16 ans et est lycéen à Jacques-Decour. Il vit dans un studio mis à disposition par des parents d'élèves avec son camarade de classe et de lutte, Abdourahmane. Il y a encore quelque temps, les deux adolescents vivaient dans la rue. A Jacques-Decour, personne ne le savait.

La vérité a éclaté lorsque le 18 mars, 450 mineurs isolés, dont Alhassane et Abdourahmane, ont été expulsés de la Gaîté lyrique, qu'ils occupaient depuis trois mois, en demandant le droit de suivre une scolarité normale, d'accéder à des soins, et d'avoir un toit. Derrière ces trois mois de luttes se cache le Collectif des jeunes du parc de Belleville, qui regroupe des mineurs isolés engagés.

«Ce lycée m'a sauvé la vie»

Quelques jours après l'expulsion, un élève de Jacques-Decour appelle l'un de ses professeurs. Il ne peut plus revenir en classe, la préfecture l'ayant envoyé à Rouen. Durant cet appel, il lui raconte sa situation, et celle de camarades qui dorment aussi dehors, avant de quitter Paris. C'est à cette occasion que l'équipe pédagogique et des parents découvrent le quotidien de certains élèves. En hâte, les adultes s'organisent. Certains parents propriétaires de chambres de bonne les mettent à disposition. Une cagnotte est ouverte, 14 000 euros sont récoltés en quelques jours.

«Nos élèves dormaient sous des ponts, à huit dans des tentes pour se tenir chaud. On trouvait cela insupportable, alors on s'est mobilisés pour trouver des solutions», se remémore la professeure d'histoire-géographie Angélique Lemasson. Pour continuer à aider ces élèves mineurs isolés, les parents fondent une association : Decour, un élève, un toit. Grâce à l'association, sept élèves sont aujourd'hui logés. Alhassane en est ravi. «Voir cette solidarité me soulage et me donne de l'espoir.»

A ses côtés, plusieurs adolescents prennent la parole devant les grilles du lycée. L'un d'eux, cheveux soigneusement tressés, jean large à la mode et colliers de coquillages, conte son histoire avec émotion. «Je ne m'attendais pas à être à la rue, surtout ici en France. Mais je vous remercie. Ce lycée m'a sauvé la vie, et me montre qu'il y a encore des bonnes choses dans ce monde.»

Des situations toujours instables

Pourtant, David Gomes, professeur d'espagnol, fait grise mine, conscient que les réponses apportées sont temporaires. «Oui on assiste à une belle solidarité au sein de l'établissement, mais nous n'avons aucune réponse et aucune solution de la part des institutions. On est dans une grande solitude.»

Un désespoir d'autant plus grand que la préfecture d'Ile-de-France a décidé de mettre fin soudainement au «dispositif lycéen» en décembre 2024 : un programme d'hébergement pour des jeunes en situation de précarité, et dont le statut de minorité n'a pas encore été confirmé. Une fois que ces jeunes sont reconnus comme mineurs, l'Aide sociale à l'enfance se doit de les prendre en charge et de les loger. Avant cela, leurs situations restent extrêmement instables. Etre reconnu mineur peut prendre des mois. Aboubakar par exemple, lycéen à Jacques-Decour et membre du Collectif des jeunes du parc de Belleville, «passe» son test de minorité en octobre.

Malgré cela, l'ensemble de ces jeunes imaginent poursuivre une scolarité normale «pour avoir la possibilité de s'intégrer en France» souligne Alhassane. Là encore, le chemin est semé d'embûches. «Ils sont dans des classes normalement pensées pour des élèves en décrochage scolaire, sauf que ce n'est le cas d'aucun d'eux», se désole Angélique Lemasson. Aux yeux de sa collègue, la professeur de français Milène Brovelli, «ils sont souvent même meilleurs que nos élèves, car ils bossent et veulent s'en sortir». Alhassane l'espère : un jour, il sera journaliste.